

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
 du Conseil municipal tenue le 13 juin 2006 à 19h30
 VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire Robert Beaulieu, les conseillers-ères Rita Gagnon, Nicole Somers, Jean-Guy Beaulieu, Rodrigue Levesque et Gilles Quimper.

AUSSI PRÉSENTES: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière; Linda Borris, secrétaire réceptionniste et deux personnes de l'assistance.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2006-76

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que l'**ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-77

Il est proposé par le conseiller Gilles Quimper et appuyé du conseiller Jean-Guy Beaulieu, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 9 mai 2006**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-78

Il est proposé par le conseiller Gilles Quimper et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **factures du mois de mai 2006** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées.

Compte général	137 281,99\$	
Salaires de mai 2006	33 832,25\$	
Compte eau et égout	<u>107 827,93\$</u>	
Total payé en mai 2006	278 942,17\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-79

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé du conseiller Gilles Quimper, que les **procès-verbaux des réunions du Conseil des 9 mai 2006, 30 mai 2006 et 6 juin 2006**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 9 MAI 2006

RÉSOLUTION 2006-80

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé du conseiller Gilles Quimper, **d'installer dix sorties d'égouts sur le site de l'aréna** soit, au 69, rue Pelletier, afin d'accueillir un plus grand nombre de roulottes pendant la durée du Festival Western, et ce, au **coût estimé à 2 500,00\$**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-81

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que la **liste des membres du Comité et sous-comités des fêtes du centenaire** soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-82

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **étudiant-e-s suivants soient embauchés à la Municipalité** dans le cadre du programme fédéral Carrière-Été et du programme provincial S.E.E.D., à partir du 19 juin 2006 pour une période de six à huit semaines selon le poste:

Piscine municipale : 1) Stéphanie Bossé, monitrice de nage
 2) David Bossé, moniteur de nage
 3) Yannick Thériault, surveillant/sauveteur
 4) Franceline Côté, surveillante/sauveteur
 5) Julie Léveillé, surveillante/sauveteur
 6) Jessy Caron, commis/aide-administrative

Jeux d'été : 7) Mélanie Ouellet, directrice
 8) Louise Castonguay, monitrice

Soccer/base-ball : 9) Marilyne Gauvreau, monitrice
 10) Antoine-Olivier Rioux, moniteur

Tourisme : 11) Renée Thériault
 12) Paulette Levesque
 13) Élane Savoie

Tennis : 14) Pier-Luc Ouellet
 15) Pier-Luc Thériault

Suppléants au besoin à la piscine (15 h/sem. max.)

16) Monica Labrie
 17) Mélissa Beaulieu
 18) Yarri Pierre Soucy
 19) Shayne Thériault
 20) Marc-André Thériault
 21) Francis Martin
 22) Rock Poirier

VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-83

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que le **contrat de service numéro BVFF-04 entre FOREAU Consultants et la Ville de Saint-Quentin**, pour la période de juin 2006 à mai 2007, concernant la **protection et l'assainissement du bassin du ruisseau Five Finger**, au coût de 15 600,00\$, soit accepté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-84

Il est proposé par le conseiller Gilles Quimper et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, qu'une **entente de partage de services soit établie entre la Ville de Saint-Quentin et la Chambre de Commerce**, à partir du 5 juin 2006, soit **l'utilisation de la secrétaire de direction au poste d'aide administrative**, à raison de 17½ heures/semaine selon l'horaire, la description de tâches et les modalités établis, et ce, sous la charge financière de la Ville. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-85

Il est proposé par le conseiller Gilles Quimper et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la Ville de Saint-Quentin défraie les **coûts de 1 360,00\$ reliés aux frais de voyage en Roumanie du Maire Robert Beaulieu** avec la délégation provinciale, du 15 au 22 mai 2006. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 30 MAI 2006

RÉSOLUTION 2006-86

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **Plan d'action sur les recommandations**, élaboré par Mme Claude Larouche de MBA Vision, soit accepté tel que soumis et mis en œuvre par la Directrice générale. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-87

Il est proposé par le conseiller Gilles Quimper et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la **politique interne no 2001-16 concernant la rémunération et indemnités du personnel cadre**, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-88

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **M. Rémy Bernier soit embauché afin d'œuvrer au plan d'optimisation des infrastructures du parc du Mont Carleton**, et ce, à compter du 29 mai 2006 pour une période de 8 semaines au salaire établi pour ce poste. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-89

Il est proposé par le conseiller Gilles Quimper et appuyé de la conseillère Nicole Somers, de faire **l'achat d'un espace publicitaire**, au coût de 375,00\$, dans le cadre d'une **promotion des festivals du Nord-Ouest**, qui sera publié le 17 juin 2006 dans neuf journaux de la province du Nouveau-Brunswick. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-90

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Gilles Quimper, que **Mme Karine Michaud soit embauchée au poste de brigadière** à la traverse de piétons sur la rue Canada, à compter du 5 septembre 2006, au salaire établi pour ce poste. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 6 JUIN 2006**RÉSOLUTION 2006-91**

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que le **Plan de développement touristique durable de Saint-Quentin** soit accepté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-92

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **factures de dépenses encourues par Mme Alice Bossé, membre du comité des mesures d'urgence**, en vue de la rencontre annuelle sur le "debriefing" du Ministère de la Santé et Services communautaires, les 30 et 31 mai 2006 à Edmundston, au coût de 133,35\$, soient acquittées. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-93

Il est proposé par le conseiller Gilles Quimper et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que la **liste des services retenus (sous contractants) et matériaux requis**, soit approuvée telle que soumise par le Directeur des finances et opérations, en vue des travaux généraux reliés à l'aménagement des trottoirs et accotement sur la rue Canada sud. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-94

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que la **soumission de Morin Curbing**, au montant de 115 945,00\$ plus tvh, soit acceptée en vue des **travaux d'aménagement des bordures et trottoirs à l'entrée sud de la rue Canada**, soit de la rue Industrielle à l'Hôtel Dieu St-Joseph, et ce, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation d'emprunt de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités du Nouveau-Brunswick. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-95

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé du conseiller Gilles Quimper, que les **offres du Fonds en Fiducie pour l'Environnement** en vue du **Plan de développement durable du Parc provincial du Mont Carleton et de la sensibilisation de la population à la protection du bassin hydrographique Five Finger et son assainissement**, pour les sommes respectives de 30 000,00\$ et 15 000,00\$, soient acceptées telles que soumises. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-96

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que **l'offre de services de M. Armand Robichaud** en vue de **l'étude de l'amendement à l'arrêté de zonage de la Ville de Saint-Quentin**, au coût de 2 700,00\$, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-97

Il est proposé par le conseiller Gilles Quimper et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que **M. David Moreau soit embauché à titre de coordonnateur au Parc provincial du Mont Carleton**, à raison de 40 heures par semaine pour une durée de quinze semaines, au taux horaire de 18,25 l'heure, et ce, sous le programme d'aide financière du Fonds en Fiducie pour l'Environnement. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-98

Il est proposé par le conseiller Gilles Quimper et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **contrat d'assurances entre la Ville de Saint-Quentin et la compagnie Jardine Lloyd Thompson Canada Ltd (Les Co-opérateurs)** couvrant les bâtiments, la flotte de véhicules de la Municipalité, incluant la responsabilité civile, soit approuvé pour une année moyennant le versement de 48 281,00\$. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-99

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, qu'un **appel d'offres pour le contrat d'entretien ménager du Centre touristique de l'ancienne gare** soit lancé au public à compter du 14 juin 2006. VOTE UNANIME.

AFFAIRES NOUVELLES**RÉSOLUTION 2006-100**

Il est proposé par le conseiller Gilles Quimper et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que **l'amendement à l'arrêté municipal no 12-97-02 portant sur le lotissement**, soit adopté en première lecture. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-101

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **l'amendement à l'arrêté municipal no 11-2003-02 réglementant la circulation routière**, soit adopté en première lecture. VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h15.

Suzanne Coulombe, Greffière

Robert Beaulieu, Maire

PÉRIODE DE TEMPS AU PUBLIC

Une commerçante questionne suite au refus du comité d'urbanisme à lui accorder une dérogation en vue de l'installation d'une affiche à l'intersection des rues Canada/Mgr Martin, afin d'annoncer son commerce sis au chemin Mgr Martin Ouest. Le Conseil explique que le comité d'urbanisme s'engage fermement à respecter la réglementation de l'arrêté de zonage de la Municipalité et que le Conseil municipal ne peut renverser la décision du comité d'urbanisme. Le Conseil informe également qu'un amendement de l'article concernant les affiches à l'arrêté de zonage est envisagé dans le futur, et recommande de reformuler sa demande au comité d'urbanisme, en ce sens.